



## Portrait

Les bandes fleuries annuelles et pluriannuelles favorisent les auxiliaires et les pollinisateurs. Ainsi, les bandes fleuries destinées aux auxiliaires sont semées entre ou à côté des surfaces de production agricole. La diversité des fleurs attire ces insectes en leur fournissant du pollen, du nectar et un abri. De là, les auxiliaires et les pollinisateurs se déplacent vers les surfaces cultivées voisines, où ils réduisent les ravageurs.

- **Indemnisation** : Fr. 3300.–/ha de surface effectivement aménagée et par an via les contributions au système de production (CSP).
- **Emplacement** : terres ouvertes en plaine ou dans la zone des collines (ZP, ZC). Peut être compté comme SPB et dans la part de 3,5% de SPB pour les terres assolées.
- **Autres conditions** : pas de circulation, pas d'engrais, pas de protection phytosanitaire (tout au plus un traitement plante par plante).

## Conseils culturaux

### Préparation du sol et semis

Avant le semis, le lit de semis doit être propre (exempt de végétation) et raffermi. Raffermi signifie que le premier travail du sol en profondeur a lieu 4 semaines avant le semis et que le lit de semis est résistant au piétinement au moment du semis. La semence est épanchée (ne pas l'enfourir !). Ensuite, la bande est soigneusement roulée. Ne pas utiliser d'herbicide total !

Pour toutes les **bandes annuelles pour auxiliaires**, un semis annuel est nécessaire en considérant une pause de culture de 2 ans au même endroit !

**Semis** : Semis dès le 20 avril environ et jusqu'au 15 mai au plus tard (semées CH annuelles WK annuelles et TO pluriannuelles, un semis d'automne est possible). Largeur de bande d'au moins 3 m, maximum 6 m, sur toute la longueur de la culture assolée.

**Soins** : La coupe n'est autorisée que sur les bandes semées pluriannuelles. Dès la deuxième année, une coupe jusqu'à un maximum de 50% de la surface est possible entre le 1.10 et le 1.3. Le broyage n'est pas autorisé. Il n'est pas nécessaire de débarrasser le produit de la fauche. Retirer régulièrement les plantes à problèmes. Procédure: voir Jachère

**Suppression** : En fonction de la culture suivante, la bande fleurie peut être laissée en place jusqu'au printemps. La bande fleurie peut être directement labourée.

## Durée d'installation + Soins

	Année précédent	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		4 <sup>e</sup> année	
<b>Mélanges</b>	Sept.	15.5	1.10	1.3	1.10	1.3	1.10	1.3	1.10
Bandes semées VB/VC/CE/chou annuelles		Semis optimal → Min. 100 jours → Pas de coupe → Durée optimale →							
Bandes semées CH annuelles		Semis optimal → Min. jusqu'au 2 juin → Pas de coupe →							
Bandes semées TO pluriannuelles		Semis optimal →		Durée du contrat 4 ans →				Coupe possible, Max. 50 % de la surface →	

Légendes Semis Durée Soin

Pas de fertilisation, pas de protection phytosanitaire, pas de passage !  
Au moins 2 ans de pause dans la culture sur la même parcelle (mieux vaut plus)

\* Les dispositions du OPD s'appliquent, voir aussi agripedia.ch



## SPB-bandes fleuries 2024

Nom français	Nom latin	Provenance	UFA Bandes semées VB annuelles g/ha	UFA Bandes semées VC annuelles g/ha	UFA Bandes semées GR/TI/VS annuelles g/ha	UFA Bandes semées CE annuelles g/ha	UFA Bandes semées CH annuelles g/ha	UFA Bandes semées chou annuelles g/ha	UFA Bandes semées TO pluriannuelles g/ha
<b>Fleurs et légumineuses</b>									
Achillée millefeuille	Achillea millefolium	CH							12
Aneth odorant	Anethum graveolens	Commerce	100		500	240	170		350
Anthémis des champs	Anthemis arvensis	CH		180		140	120		
Anthémis des teinturiers	Anthemis tinctoria	CH	70	50					25
Bleuet	Centaurea cyanus	CH	380	410		720	900	4100	350
Bourrache officinale	Borago officinalis	Commerce	500		1000				200
Caméline cultivée	Camelina sativa	CH				90	160		
Carotte sauvage	Daucus carota	CH							30
Centaurée jacée	Centaurea jacea	CH				100	110		150
Cerfeuil cultivé	Anthriscus cerefolium	Commerce				280	580		
Chicorée sauvages	Cichorium intybus	CH		90		50			80
Coquelicot	Papaver rhoeas	CH	70	90		90	110	100	60
Coriandre	Coriandrum sativum	Commerce	300	360	2000	1300	1000		200
Crépide capillaire	Crepis capillaris	CH		20			20		
Épiaire annuelle	Stachys annua	CH	50						
Fenouil commun	Foeniculum vulgare	Commerce							200
Gesse des prés	Lathyrus pratensis	CH							100
Grande mauve	Malva sylvestris	CH							20
Knautie des champs	Knautia arvensis	CH							100
Lotier commun	Lotus corniculatus	CH		90					200
Luzerne cultivée	Medicago sativa	Commerce							180
Marguerite	Leucanthemum vulgare	CH							60
Mauve musquée	Malva moschata	CH							15
Mélicot blanc	Melilotus albus	CH							50
Mélicot officinal	Melilotus officinalis	Commerce							50
Molène à fleurs denses	Verbascum densiflorum	CH							15
Moutard des champs	Sinapis arvensis	CH		360		100	170		
Nièlle des blés	Agrostemma githago	CH	400						
Origan	Origanum vulgare	CH							20
Petite pimprenelle	Sanguisorba minor	CH							70
Phacélie à f. de tan.	Phacelia tanacetifolia	Commerce	1750	1550	1600				
Porcelle des prés	Hypochaeris radicata	CH	50	90					
Réséda jaune	Reseda lutea	CH	80	140		100	100		30
Salsifis d'orient	Tragopogon orientalis	CH							130
Sarrasin commun	Fagopyrum esculentum	Commerce	8000	7290	8500	10800	5620	11000	7800
Sauge des prés	Salvia pratensis	CH							50
Silène de nuit	Silene noctiflora	CH				150	140		
Tanaisie commune	Tanacetum vulgare	CH							2
Trèfle d'Alexandrie	Trifolium alexandrinum	Commerce	700	50	750				
Trèfle des prés	Trifolium pratense	Commerce	200	40					50
Trèfle hybride	Trifolium hybridum	Commerce	600	20	600				70
Trèfle incarnat	Trifolium incarnatum	Commerce	400	50	400				
Trèfle rampant	Trifolium repens	Commerce							160
Trèfle renversé	Trifolium resupinatum	Commerce	400	30	380				
Valérianelle dentée	Valerianella dentata	CH					110		
Vesce cultivée	Vicia sativa	Commerce						44800	300
<b>Total graines pures</b>		<b>kg/ha</b>	<b>14.05</b>	<b>11</b>	<b>15.73</b>	<b>14.16</b>	<b>9.31</b>	<b>60</b>	<b>11.13</b>
Total support de semis		kg/ha	25.95	29	24.27	25.84	30.69	40	28.87
<b>Total du mélange (graines et support de semis)</b>		<b>kg/ha</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>40</b>

### UFA Bandes semées GR/TI/VS annuelles

Mélange exclusif pour les Alpes centrales et le versant sud des Alpes adapté pour les cantons des Grisons, du Tessin et du Valais. Tous les autres mélanges d'insectes bénéfiques ne doivent pas y être utilisés. (Risque d'altération de la flore indigène).

### UFA Bandes semées TO pluriannuelles

Pour une installation de longue durée au même endroit sur des surfaces agricoles ouvertes (Durée d'engagement 4 ans). Composé d'herbacées sauvages annuelles et vivaces et de plantes de couverture agricoles. Un nouveau semis

est nécessaire tous les 5 ans en respectant une pause de 2 ans entre deux installations au même endroit.

## Mélanges (OPD-Autorisé)

### UFA Bandes semées VB annuelles

Version de base composée de fleurs des champs annuelles et de plantes de couverture agricoles pour les sites où la pression des adventices est élevée. L'accent est mis sur la promotion des pollinisateurs (offre élevée en nectar et pollen). Durée minimale: 100 jours.

### UFA Bandes semées VC annuelles

Version complète pour les sites à faible pression des mauvaises herbes. La richesse en espèces et le nombre de plantes sauvages indigènes sont plus élevés que dans la version de base. Durée minimale: 100 jours.

### UFA Bandes semées chou annuelles

Favorise les auxiliaires dans les cultures de choux. Le mélange attire, en leur fournissant du nectar, des parasitoïdes ciblés qui contribuent à la lutte contre les ravageurs. Durée minimale: 100 jours.

### UFA Bandes semées CE annuelles

Pour les cultures d'été, composé de fleurs des champs annuelles et de plantes de couverture agricoles. L'accent est mis sur la promotion des auxiliaires prédateurs et parasitaires pour le contrôle naturel des ravageurs dans les cultures adjacentes. Durée minimale: 100 jours.

### UFA Bandes semées CH annuelles

Pour les cultures d'hiver. La date optimale de semis est en septembre. Ainsi, une certaine offre de fleurs sera déjà disponible en avril prochain. Un semis trop précoce (août) ou trop tardif (octobre) peut entraîner un appauvrissement des espèces. Suppression au plus tôt le 2 juin de l'année suivante.

## Prix indicatifs

Mélanges (avec support de semis)	kg/ha	Coût de la semence Fr./ha	Prix dès 10 kg Fr./kg
<b>UFA Bandes sem. VB annuelles</b>	40	560.—	<b>14.00</b>
<b>UFA Bandes sem. VC annuelles</b>	40	688.—	<b>17.20</b>
<b>UFA Bandes sem. GR/TI/VS annuelles</b>	40	560.—	<b>14.00</b>
<b>UFA Bandes sem. CE annuelles</b>	40	788.—	<b>19.70</b>
<b>UFA Bandes sem. CH annuelles</b>	40	1028.—	<b>25.70</b>
<b>UFA Bandes sem. chou annuelles</b>	100	1400.—	<b>14.00</b>
<b>UFA Bandes sem. TO pluriannuelles</b>	40	1008.—	<b>25.20</b>

\* Les dispositions du OPD s'appliquent, voir aussi agripedia.ch